

« CHOISIR UN CHIEN : SÉLECTION D'UN CHIEN POUR DES ACTIVITÉS DE
MÉDIATION ANIMALE »¹

Bénédicte de Villers
Docteur en philosophie, doctorante en anthropologie
(Lasc-ULg, CNP Saint-Martin)

Introduction

La « sociabilité » de l'espèce canine est un trait remarquable de celle-ci, c'est une évidence pour quiconque fréquente les chiens. Cependant, on s'accordera aussi sur le fait que tous les chiens ne présentent pas les mêmes aptitudes sociales intra- et interspécifiques, ni les mêmes dispositions à la compagnie des hommes, ni, *a fortiori*, d'identiques capacités à l'accompagnement thérapeutique ou éducatif de personnes en difficultés. Qui veut donc pratiquer des « activités de médiation animale² » est mis devant la tâche difficile d'élire un ou plusieurs sujets. Quels sont les critères qui vont orienter le choix de ceux-ci ? Dans quelle mesure le critère de la sociabilité intervient-il dans ce choix, quand on sait que le chien est destiné à collaborer avec des humains – dont certains pourront être en grande souffrance psychique et/ou physique ?

Je propose d'aborder ces questions en examinant comment des acteurs de terrain s'y prennent concrètement pour *choisir un chien*, lorsqu'ils entendent accomplir avec lui des activités. Constatons d'entrée qu'à tout le moins deux types d'acteurs, *a priori* fort différents les uns des autres, sollicitent la collaboration de chiens : des amateurs de sports canins d'une part, des intervenants en médiation animale d'autre part. Est-il possible de soutenir que ces deux types de protagonistes choisissent leurs chiens de façon analogue ? Recourent-ils aux mêmes critères de choix ? Font-ils des « tests », des « expériences » pour savoir si un chiot a du « potentiel » ? Dans l'affirmative, comment s'y prennent-ils ? Telles seront les premières questions considérées ici. Je les aborderai à la lumière d'une double expérience professionnelle, menée *grosso modo* de 2002 à 2010. La première eut lieu au sein d'un élevage canin, la seconde dans une association visant à « l'harmonisation des relations entre les chiens et les enfants ». Sur cette base, l'idée est de rendre compte des façons dont différents partenaires (éleveurs, dresseurs, utilisateurs et thérapeutes) tentent de sélectionner un « bon chien pour travailler ». Concrètement, j'examinerai comment s'est posée la question du choix d'un chiot « performant » ou sportif, au sein d'un élevage de chiens de travail. Je

¹ Qu'il me soit permis de remercier Véronique, pour son soutien et sa patience, ainsi que Vanessa, pour notre collaboration.

² Tel est le terme générique que je me propose de retenir ici, plutôt que ceux de « thérapie assistée par l'animal » ou « associant l'animal ». Au long de cet article, je tenterai en effet de montrer l'intérêt de la teneur conceptuelle du terme de « médiation », comme l'intérêt de concevoir l'animal comme « médiateur ».

comparerai cette expérience avec celle menée au sein de l'association susmentionnée, qui pratique la médiation animale.

Or, étant donné que la question du choix d'un chien est, dans les deux cas, consécutive au désir et à la décision *humaines* de mettre à contribution des *animaux* dans des activités, je me demanderai si les pratiques de sport et de médiation s'inscrivent dans un horizon que l'on peut qualifier d'*anthropocentré* et d'*utilitariste*. Autrement formulé, adhère-t-on ici, même de façon non-consciente, à une perspective relationnelle et interactive où l'animal est un *outil*, donc un *moyen* en vue d'atteindre une fin strictement humaine et donc, en fin de compte, indifférente à l'animal lui-même ? À cet endroit, la teneur conceptuelle de la position de *médiateur* me paraît devoir être interrogée, ainsi que la conception de la *technique* qui est sous-jacente aux pratiques décrites. En réalité, je pose l'hypothèse que faire la part belle à la technique n'équivaut pas nécessairement, loin s'en faut, à instrumentaliser l'animal. Il restera dès lors à montrer que la technique peut renvoyer à des enjeux humains autant qu'animaux, qui concernent les formes et médiations instituées, par les uns et par les autres, pour aborder le problème de leur insertion dans le monde (Bidet, 2007).

En un troisième temps, en focalisant davantage mon attention sur le travail accompli au sein de l'association qui pratique la médiation animale, j'examinerai comment le choix d'un chien pour des activités de médiation engage d'emblée les *affects* de l'intervenant. Aussi faut-il convenir qu'un tel choix n'est pas neutre mais toujours déjà « biaisé ». En conséquence, un inventaire des biais rencontrés sur le terrain sera dressé : non dans l'idée que ces biais devraient purement et simplement être éradiqués, mais plutôt dans l'optique selon laquelle ces biais sont signifiants pour les intervenants et donc, en un sens, productifs et fondateurs de pratiques pour ceux-ci. Dans cette perspective, il convient de montrer, *in fine*, que le choix d'un chien peut être, si pas neutre, au moins rigoureux, et cela, quoiqu'il soit invariablement tributaire de circonstances relationnelles particulières.

Du point de vue de la méthode, il me faut encore préciser que mon immersion dans les milieux d'élevage canin et de médiation animale a d'abord été professionnelle avant d'être ethnographique. De 2002 à 2008, je travaillais avec des bénévoles dans l'élevage canin et me suis formée à d'autres métiers du chien, comme celui d'éducateur. A partir de 2008, au moment d'entamer une recherche doctorale sur les relations entre humains et chiens, il s'est dès lors agi de moduler quelque peu ma présence et mon engagement au sein de ces milieux associatif et d'élevage, en vue d'adopter une position plus observatrice et moins impliquée. Aussi ai-je tenté d'alterner des périodes où je travaillais intensément avec l'équipe, avec des moments durant lesquels une prise de distance, plus réflexive, était possible. « Observer en participant » s'est ainsi fait essentiellement par la prise de notes, sur le vif ou *a posteriori*. J'ai également retranscrit des propos d'acteurs de terrain (éleveurs, intervenant(e)s, éducateurs(trices)), fait des photos, des films. Carnets de notes et images constituent à présent le matériel sur lequel je m'appuie pour témoigner d'expériences relatives au choix d'un chien dans des activités éducatives et/ou à visée thérapeutique. Référence sera faite aussi à des

entretiens que j'ai pu avoir, depuis lors, avec des intervenants qui recourent à la médiation animale dans leur travail au sein d'une institution hospitalière.

I

En 2005, j'ai fondé avec deux psychologues un « centre éducatif, thérapeutique et d'apprentissage des relations entre les chiens et les enfants ». L'objectif de l'association était de participer à une « harmonisation des relations entre les chiens et les enfants ». Pour ce faire, quatre types d'activités distinctes ont été créées : en premier lieu, la mise sur pied d'*activités ludiques et récréatives* accompagnées de chiens pour les enfants qui souhaitent apprendre à les connaître ; en deuxième lieu, la proposition d'une *aide thérapeutique* pour des enfants qui présentent une *phobie intense des chiens*³ ; ensuite, l'organisation d'*activités éducatives et thérapeutiques* accompagnées de chiens pour des enfants en situation de handicaps ; enfin, des actions de *prévention des agressions canines* dans les écoles.

Or, au moment de concrétiser ces activités, la question s'est posée de savoir quels chiens mettre à contribution : comment *sélectionner* un chiot au sein d'une nichée ? Comment anticiper la *charge de travail* que représentent les activités pour un chien ? Comment faire en sorte que celles-ci soient conformes au *bien-être animal* ? Questions théoriques et pratiques de terrain, on le voit, s'imbriquent dans les unes dans les autres. Pour l'heure, j'aimerais rendre compte de cette intrication, en témoignant d'expériences vécues et menées, à la fois au sein d'un élevage canin et de l'association de médiation animale susmentionnée.

Pour la plupart des personnes qui, à un moment, souhaitent associer des chiens à leur pratique psychosociale, le choix des partenaires canins se fait en fonction d'une situation donnée, où interviennent des éléments contingents de vie et des affinités électives plus ou moins conscientes. Ainsi, par exemple, aux yeux d'un infirmier dans un hôpital, le choix d'un chien à intégrer dans un projet de « Thérapie assistée par l'animal » (TAA) ne pouvait être que le résultat de rencontres passées, notamment celle d'un dresseur, passionné de bergers allemands. C'est dès lors « tout naturellement » qu'il s'est tourné vers cette race en élaborant son projet TAA – quoi qu'il soit conscient que la présence d'un berger allemand en TAA n'aille pas de soi (Carnets, propos d'un infirmier, octobre 2012). Pour ma part, des éléments de vie personnelle *ont fait* que j'avais d'ores et déjà des liens avec des « bouviers des Flandres de travail » au sein d'un élevage dans lequel je travaillais. En un sens, ce point d'ancrage dans un élevage constituait un avantage, puisqu'il m'épargnait le choix d'une *race* de chiens, celui d'une *lignée* au sein de la race, celui d'un *élevage* auprès duquel me rendre. Cela dit, associer des bouviers à des activités de médiation, plutôt que des labradors ou des retrievers, était loin d'être une évidence. Plus d'une fois, il m'a fallu justifier ce choix auprès du public et des usagers. Mais cette démarche réflexive s'avérait également précieuse, puisqu'elle me

³ Sur ce thème, il est possible de consulter B. de Villers, « La peur chronique des chiens chez les enfants. Une question d'empiètement de l'espace personnel ? », *Carnets de Géographes*, volume 5, janvier 2013 (en ligne).

permettait de prendre conscience de références, de normes, plus ou moins implicites, en vigueur dans les milieux canins *de travail* d'un côté et *d'assistance* d'un autre. En conséquence, ce qui fut d'abord un donné non choisi est ensuite devenu l'occasion d'une réflexion sur ce que l'on nomme les « chiens de travail » et les « chiens d'aide ». Pour l'annoncer d'emblée, si ces deux milieux n'ont que peu de connexions entre eux dans la pratique, il m'est apparu que les manières de *choisir un sujet*, soit pour des activités sportives, soit pour des activités de médiation, ne diffèrent pas fondamentalement d'un milieu à l'autre. Voilà une perception qui mérite un examen plus précis.

Le terme de « chiens de travail » est un concept dont la pertinence est revendiquée par des éleveurs, et des « utilisateurs⁴ », c'est-à-dire des personnes qui accomplissent des tâches avec un ou plusieurs chiens, qu'il s'agisse de garde de troupeau, de chasse, de gardiennage, de police, de concours de mordant/obéissance ou de pistage, etc. La plupart des utilisateurs font une distinction entre des chiens dits « de beauté » et d'autres dits « de travail ». Certains utilisateurs ne veulent avoir affaire qu'à des chiens issus de « lignées de travail », qui valent comme une forme de « systèmes de parenté » visibles sur des pedigrees. Par les utilisateurs, ces lignées sont considérées comme des « viviers » où il y « beaucoup de sujets » possibles, « où les chiens sont *pris par des utilisateurs* » et « où ce sont *eux* la référence » (Carnets, propos d'un éleveur, octobre 2010).

Précisément, quand un utilisateur venait à l'élevage chercher un chien pour faire du sport, plusieurs chiots lui étaient présentés. L'utilisateur les testait, c'est-à-dire engageait avec eux des petits exercices où il évaluait son « goût » pour la petite loque en toile de jute, le « plaisir » avec lequel il la tenait en gueule, son « goût » pour chercher et rapporter un objet⁵, sa « détermination » à aller chercher cet objet malgré d'éventuels obstacles à surmonter (caisse, bruits, le fait d'être repoussé gentiment des mains, etc.). Des remarques étaient aussi faites sur la « franchise » avec laquelle un chiot prenait l'objet en gueule (l'avait-il « fond de gueule » ou le tenait-il « du bout des dents » ?) (Carnets, propos d'un éleveur, octobre 2010), sur la façon dont il repartait avec l'objet ou au contraire s'en détournait pour jouer avec l'utilisateur.

Or, ces compétences singulières, valorisées chez le chien de travail, sont-elles également prônées chez le chien d'assistance ? Chez le premier, on recherche une endurance à toutes épreuves, une obstination à surmonter des obstacles, donc une certaine « dureté » (Carnets, *ibid.*), même si celle-ci est accompagnée d'excellentes « dispositions sociales » et d'un goût

⁴ Terme par lesquels les protagonistes se désignent eux-mêmes dans les milieux de chiens de concours et de travail.

⁵ Le « rapport d'objet » est un terme par lequel les acteurs parlent des exercices où des chiens rapportent des objets : balles, cordes ou objets quotidiens. Soit le jeu est une finalité en soi ; soit il est une étape dans l'élaboration d'un programme de concours ; soit il préfigure des exercices précis où des chiens rapportent des objets pour des personnes qui souffrent de handicap. En somme, le goût pour le « rapport d'objet » est une compétence valorisée dans bien des cas, mais référée à des objectifs distincts. À noter également que ce goût est rapporté, par les utilisateurs, à un « instinct de proie » que certains chiens auraient plus que d'autres, mais dont il faut acter qu'il diffère de l'« instinct de prédation ».

très développé pour le jeu. Chez le chien d'assistance, on est essentiellement en quête de dispositions sociales, d'un goût pour le jeu et pour le rapport d'objet, ainsi que d'une bonne « résistance aux stimuli⁶ » (Carnets, *ibid.*). À quoi il convient d'ajouter un goût pour la compagnie des humains, mieux : pour la « coopération » (Servais, 2012), puisqu'il s'agit pour l'animal d'offrir de l'attention à quelqu'un, d'accomplir certains actes avec et pour lui, de lui apporter divers soutiens, de lui fournir de l'assistance, sans qu'une récompense suive immédiatement. Cela dit, au-delà de ces différences (dureté et détermination *versus* sociabilité et souplesse dans les rapports sociaux), des traits sont mis en avant autant par les adeptes de sport et de travail, que par les praticiens en médiation : le goût pour le jeu, l'absence de méfiance et de peur par rapport à quelqu'un ou quelque chose d'inconnu. Par surcroît, qu'il s'agisse de sport ou de médiation, il convient de noter que le chien s'inscrit dans un contexte d'activités particulier, organisé par l'homme et *au bénéfice de celui-ci*, où il occupe une place de partenaire. Avant d'aller plus loin, il me paraît donc nécessaire d'interroger la prégnance ou non d'une conception anthropocentrée et utilitariste des relations entre homme et chien.

II

À partir du moment où le chien contribue de diverses façons à la maximisation du bien-être *de l'homme*, à partir du moment où l'animal est un partenaire incontournable dans la réalisation des désirs de performances de l'amateur de sport, quel type de relations avec l'animal se voit engagé ? L'animal serait-il purement et simplement *instrumentalisé* par l'humain ? Mais peut-on seulement tenter de traiter cette question sans entrer dans des investigations par trop psychologisantes, où il ne s'agirait finalement que de poser des hypothèses sur des « motivations internes » chez des partisans de concours canins ou chez des intervenants en médiation animale ? Pour éviter cet écueil, il pourrait s'agir d'appréhender ces deux types de relations hommes-chiens à partir de leur contexte socio-culturel : qu'il soit question de relations qui unissent des chiens et des praticiens de médiation animale, ou de celles qui relient des chiens et des amateurs de sport, on pourrait y voir un façonnement des relations avec l'animal *au profit de l'homme* – un façonnement qui implique une maîtrise et un contrôle de l'animal (Digard, 1990). Bref, on pourrait y déceler quelque chose comme l'expression d'un désir, somme toute occidentale et assez « moderne », de domination⁷ de l'homme sur la nature.

Or, une telle démarche, qui fait la part belle à l'idée de *maîtrise* de l'homme sur l'animal, s'inscrit, me semble-t-il, dans une conception bien précise de la domestication des animaux. Les animaux y sont considérés comme ayant été volontairement, intentionnellement, « extraits » de leur « état de nature », au nom des bénéfices que l'homme pensait pouvoir en tirer. Cependant, il est aujourd'hui admis que cette vision utilitariste de la domestication est

⁶ Entendue comme « absence de peur » vis-à-vis des humains, des animaux et de l'environnement en général.

⁷ En référence à l'idéal cartésien de « se rendre maître et possesseur de la nature ».

par trop restrictive : plusieurs auteurs l'ont montré, dont J.-M. Digard, *la fréquentation* des hommes et des chiens dût être antérieure à *l'utilisation* de ces derniers (Digard, 1999). Ce qui tenterait à montrer l'antériorité de relations complémentaires sur des relations déséquilibrées ou monodirectionnelles. En outre, la domestication ne repose pas tant sur les effets d'une intention ou d'une volonté humaine (Guillo, 2009), que sur les lents effets d'une *coévolution* et d'une *coadaptation* entre hommes et animaux, en relation avec un environnement qu'ils ont partagé (Ingold, 2000). Ce qui implique, pour le dire simplement, que le chien a été partie prenante dans le processus de domestication ; et que son adaptation à la niche anthropogénique a transformé sa nature même de chien (Guillo, 2009 : 53 ; Miklosi, 2007 : 47-65). Il semble donc que le chien ne puisse pas être conçu comme une nature animée mais passive sur laquelle la « volonté de puissance » de l'homme aurait définitivement inscrit sa marque. Je souscris plutôt à l'hypothèse que la fréquentation des hommes et des chiens, leurs relations à un monde de vie, ont fait que les uns et les autres *s'y retrouvaient* – au double sens de l'expression : ils *s'y trouvaient* l'un l'autre, et ils et y trouvaient *satisfaction*, c'est-à-dire que la collaboration et le partage d'activités diversifiées (y inclus des activités utiles) les satisfaisaient (Sanders, 1999). En conséquence de quoi, si l'on admet la critique de cette conception « utilitariste » de la domestication, notamment au nom de la part active que l'animal a pris dans le processus, alors il conviendrait également de se demander si le chien de sport, tout comme le chien de médiation, ne sont pas tout aussi actifs dans leurs dispositifs, et s'ils n'invitent pas à questionner une vision trop étroite de leur « utilité ». Car dénoncer simplement qu'aux yeux de l'amateur de sport canin, ou aux yeux des praticiens de médiation animale, l'animal n'est *qu'un* « instrument », c'est souscrire encore, je crois, à l'idée que l'animal demeure un être passif, sur lequel l'homme imprime sa marque. Or, sur les terrains que j'ai pu fréquenter, les choses ne se passent pas ainsi. Les protagonistes humains reconnaissent une intentionnalité à leur animal, l'identifie comme capable d'initiatives, insistent sur les échanges qu'ils peuvent développer avec lui. Dès lors, c'est la notion même d'« instrument » qui doit sans doute être revue et, dans la foulée, la notion de « médiation ». Examinons cela de plus près.

Quoique limitées à un terrain circonscrit, les observations que j'ai faites au sein de l'association de médiation animale précitée donnent des indications sur la manière dont a pu être envisagée, par les acteurs humains, la collaboration, le partenariat entre eux et les chiens. Pour l'ensemble des protagonistes, dont je faisais partie, ce choix était certes guidé par l'utilisation, mais, d'un point de vue pragmatique, il dépendait surtout de *ce que le chiot lui-même donnait à voir de son goût pour le jeu et pour la compagnie des humains*. En somme, nous avions l'idée que la « force », la contrainte ou encore le « contrôle », ne pouvaient pas aller à l'encontre du « tempérament » du chien, entendu comme un ensemble de traits comportementaux présents dès le plus jeune âge, relativement stables et constants à travers la vie du sujet animal (Miklosi, 2007 : 222-223). Nous aimions à dire : « le goût pour le jeu, le chiot l'a ou ne l'a pas » – des propos que j'ai d'ailleurs aussi entendus d'amateurs de concours. Toutefois, le tempérament nous semblait pouvoir se « cultiver » (et j'use ici à dessein d'un vocabulaire relatif à la technique), s'entretenir et se développer ; de même

qu'une expérience malheureuse pouvait bien entamer le plaisir ou l'aisance du chien dans ces exercices⁸. En outre, au sein de l'association de médiation, où nous organisons aussi des activités ludiques et récréatives, nous étions attentifs au plaisir que les chiens pouvaient montrer : nous avons ainsi constaté que le jeu « 1,2,3 piano » accompagné de chiens ne suscitait pas le même enthousiasme chez tous les chiens, certains rechignant, par une mollesse affichée et inhabituelle, à s'asseoir au moment où les enfants s'immobilisaient. Contre ce type d'attitudes, nous pensions ne pouvoir rien faire.

Ainsi, par rapport à l'idée qu'une conception utilitariste et anthropocentrée serait prégnante, même inconsciemment, dans la tête des praticiens de médiation animale, ou dans celle des amateurs de sport canin, j'avancerais qu'à tout le moins les propos recueillis sur les deux terrains cités témoignent de positions plus nuancées : les dispositions propres à l'animal considéré, le plaisir dont celui-ci témoigne ou non, l'idée qu'il est possible de contribuer au développement de certaines aptitudes, sont selon moi autant d'indices qui témoignent d'une certaine réflexivité de la part des acteurs, mais aussi d'une écoute et d'un respect de ce que l'animal donne à voir de lui-même, plutôt que d'un aveuglement par rapport à une finalité anthropocentrée – finalité à laquelle les acteurs de terrain souscriraient à leur insu.

Si l'idée de « collaboration » semble ainsi correspondre à une réalité que j'ai pu rencontrer sur le terrain, si partant l'idée d'« utilisation » est elle aussi revendiquée, c'est donc que *la dimension technique* inhérente aux relations humains/chiens doit être décrite plus avant. Lorsqu'on *utilise* un chien dans un cadre d'Activités assistées par l'animal (AAA) ou de Thérapies assistées par l'animal (TAA), celui-ci occupe une place de *médiateur* – d'où le terme fréquemment retenu actuellement pour évoquer les pratiques qui associent l'animal : « activités de médiation animale ». Il occupe une position d'entre-deux, il est *entre* le patient (ou l'usager) et l'intervenant. Cette position d'intermédiaire, de moyen terme, est celle d'un tiers, pétri d'altérité, qui vient relier deux personnes présentes, ou une personne et son milieu environnant. En ce sens, le chien occupe une position *analogue* à celle d'un outil ou d'un instrument, qui est aussi un moyen terme. D'où, à mon avis, la pertinence d'un vocabulaire relatif à *la technique*, puisqu'autour de l'animal et avec lui, *s'organisent des pratiques et des usages* qui peuvent *s'énoncer, se partager, et se transmettre*.

Des intervenants en médiation animale décrivent cette position « médiane » de l'animal : il est comme un « tampon » quand il atténue la tension d'un face à face entre un psychiatre et un patient (Carnet, propos d'un infirmier, novembre 2013) ; l'animal impose un « détour » qui peut s'avérer salutaire quand il permet à un patient de ne pas parler directement d'une maladie ou d'un traumatisme (Carnet, propos d'un intervenant psychosocial, septembre 2013) ; il constitue un « relais » ou un « intermédiaire » quand un usager préfère parler au chien plutôt qu'au soignant (Carnet, propos d'une infirmière, novembre 2013) ; ou encore, il est un

⁸ Les amateurs de concours canins, comme les intervenants en médiation animale, s'ils aiment d'ailleurs à souligner qu'il faut des années pour « construire » un chien, notent également que quelques secondes suffisent pour le « détruire » (Carnets, propos d'un infirmier, octobre 2012)

« média » réellement « performant » quand « il constitue une des seules façons de renvoyer des choses à des patients » (Carnet, propos d'un infirmier, novembre 2013). Amortissement, détour, support, moyen-terme sont autant de notions évoquées qui s'inscrivent dans des « façons de faire » susceptibles d'être partagées avec d'autres intervenants et transmises à ceux-ci. Dans ces « savoir-faire », l'animal tient à la fois une position de « même » et d'« autre » : car l'on ne saurait oublier que l'animal est un *être vivant, actif, sensible et animé*, à l'instar des humains qui le mettent à contribution. Il se donne ainsi à percevoir comme *sujet, porteur d'initiatives*. Sa corporéité se manifeste ainsi à la fois comme proche *et* comme différente des corps animés et sensibles des intervenants et des usagers. Analogie et altérité constituent ainsi des *leviers* spécifiques aux activités de médiation animale : en thérapie, comme dans des activités plus éducatives ou ludiques, tantôt l'intervenant s'appuie sur l'analogie, accentue la ressemblance entre l'animal et l'humain ; tantôt il met l'accent sur l'écart et la différence entre eux, en fonction des besoins et objectifs poursuivis en cours de séance. Ajoutons à cela que les positions de chacun sont mobiles dans le déroulé d'un processus thérapeutique : le chien peut occuper une position de médiateur entre un patient et un intervenant, comme l'intervenant lui-même peut occuper cette place à certains moments, lorsque le patient est en contact avec l'animal.

Les détracteurs de sport canin, voire d'activités de médiation animale, pourraient cependant pousser l'objection plus loin encore. Car qui évoque les *techniques* pour mettre à contribution les animaux dans des activités, songe au *dressage* ou, dit de façon plus adoucie, l'*éducation* de ceux-ci⁹. Quelques mots sont nécessaires pour décrire la façon dont était envisagé l'« apprentissage » au sein de l'association de médiation dans laquelle j'ai travaillé. L'objectif était d'abord d'instaurer *un cadre de relations* entre humains et chiens, qui clarifie les attentes que nous, humains, pouvions nourrir à l'égard des chiens : nous cherchions ainsi d'une part à développer et stimuler une *attention* pour les participants – donc un certain « enthousiasme » pour le travail –, d'autre part une *participation* aux activités et aux jeux – et donc un certain « courage » ou une certaine « endurance » –, ce qui, cela a été souligné, relève davantage du tempérament du chien que de notre « pouvoir ». Corrélativement, nous entendions aussi instaurer le respect de « limites » nécessaires au bon déroulement des activités (par exemple l'interdiction pour un chien de sauter sur un enfant, même pour lui dire bonjour, l'interdiction de lécher les mains, etc.). Or, « enthousiasme », « endurance », et « respect des limites », sont précisément aussi des termes qui seront convoqués par les amateurs de sport canin, pour décrire les dispositions attendues de la part du chien, et les règles du jeu. Toutefois, ces

⁹ Dans l'opinion, autant que selon certains dresseurs ou éducateurs de chiens, le « dressage » serait une stratégie plutôt coercitive d'apprentissage, là où « l'éducation » renverrait à l'usage de « méthodes naturelles » d'apprentissage. Dans les deux cas, pourtant, me semble dominer une conception commune de *l'apprentissage par conditionnements opérants* (seul varie le ratio entre renforcements négatifs ou corrections, et renforcements positifs ou récompenses). Sans doute peut-on reprocher à la première une certaine dureté (vu l'usage assumé de renforcements négatifs), mais la seconde ne me semble pas pour autant sans défaut, notamment en raison d'une « naturalisation » des comportements (Wieder 1980 ; de Villers 2010) : ainsi, à titre d'exemple, du propriétaire d'un jeune chien qui devrait agir comme une chienne vis-à-vis de son chiot, ou d'un maître qui devrait occuper la position de « chef de meute », sans considération véritable, me semble-t-il, pour la dimension d'altérité inhérente aux relations humains/chiens, ni pour la forme sociale singulière des groupements humains/chiens.

amateurs de sports seront, plus souvent que les intervenants en médiation, soupçonnés de chercher à contrôler leur animal. Qu'on me permette dès lors de m'attarder sur ce point précis.

Un certain nombre de dualismes structurent nos conceptions modernes occidentales en matière de relations entre Nature et Culture (Descola 2005), entre Homme et Animal, entre le sauvage et le domestique. De même surgit ici une opposition, en apparence indépassable, entre spontanéité et contrôle de l'animal en activités. Une conception courante du dressage des chiens consiste justement à l'envisager comme une approche mécanique de l'animal, une pratique de contrôle et de coercition de celui-ci. Face à cette idée, surgit la tentation de faire l'apologie des mouvements non-contrôlés de l'animal, de l'expression de sa spontanéité, de la manifestation de sa « liberté naturelle ». Dans ce contexte, le chien de sport¹⁰ serait idéalement un « chien bouton poussoir » (Sanders, 20..... p.....) qui répond toujours et mécaniquement à l'ordre donné, là où le chien de médiation, lui, aurait le droit de prendre des initiatives. Et il y a plus : tout se passerait comme si l'effet éventuellement thérapeutique, produit par les interactions entre humains et animaux, ne pouvait surgir qu'à la condition que les actions de l'animal soient spontanées et non-contrôlées. Cependant, ce qui paraît ici sous les traits d'une opposition et d'une alternative, entre contrôle et spontanéité, instrumentalisation et liberté, relève à mon sens de la caricature. Ainsi, un amateur de sport pourra expliquer un échec à un concours canin en arguant du fait que l'animal n'est décidément pas une machine tout comme lui-même, en tant que conducteur, est un humain faillible. De même, sur le terrain associatif que j'ai fréquenté, la question du dressage ne se posait pas dans les termes d'une opposition entre coercition et liberté. La question du dressage a pris place au sein d'une interrogation sur *le cadre* des activités. Du même coup, il était question d'un *contrôle minimal*, non de l'animal, mais *de la situation*. Comme intervenants, nous cherchions à éviter les dérapages ou, pour reprendre l'expression d'E. Goffman, les « ruptures de cadre » (Goffman, 1991). Ainsi, usions-nous d'une laisse ou d'une longe pour tenir l'animal en présence d'un enfant phobique des chiens, apprenions-nous à un chien à circuler calmement et à rester assis quelques minutes d'affilée en prévision d'animation de prévention dans les écoles, etc. Par conséquent, pour nous intervenants, le « contrôle » n'avait de sens qu'en fonction d'un cadre à sécuriser *a minima* pour pouvoir garantir l'application d'une certaine « prudence¹¹ ». *In fine*, l'intervenant en médiation animale ne serait pas loin, me semble-t-il, de se montrer plus intransigeant que le sportif sur la solidité, la rigueur du cadre, et sur le respect des règles de sécurité. Car l'amateur de sport canin, soucieux de « laisser gonfler son chien », c'est-à-dire de le laisser prendre de l'ampleur, cherchera à le « contrarier » et à le « freiner » le moins et le plus tard possibles dans son développement.

Cela dit, la question pour moi est celle de la pertinence d'une telle dualité, qui place dans des positions inconciliables nature et technique, spontanéité et contrôle, liberté et dressage. N'y aurait-il pas moyen de concevoir la technique de conduite des chiens comme un « art »

¹⁰ Mais ce serait vrai également du chien de police (Sanders, 20..... : p.....).

¹¹ Aux enfants qui venaient en thérapie pour soigner « leur phobie des chiens », nous expliquions que le but pouvait être de « se débarrasser de l'excès de peur » mais qu'il fallait « garder la prudence ».

(*technè*), faisant des contacts *construits* entre des enfants et des chiens quelque chose comme une « chorégraphie » (Haraway, 2003 : 8) ? Je songe à ces moments « de grâce » auxquels il m'a été donné d'assister lorsque certains enfants faisaient des parcours de sauts d'obstacles avec les chiens, et notamment à cette jeune fille qui, à force d'entraînements, réussissait à faire ces parcours en un temps record, mêlant son rythme de course à celui de la chienne, sa voix et ses encouragements aux mouvements de l'animal qui saute, dans une remarquable synchronie. Si ce pari d'allier technique et liberté me paraît donc tenable d'un point de vue pratique, en théorie cela signifierait soutenir que le contrôle, non pas tant de l'animal, mais plutôt de la situation, ne sert qu'à minimiser les risques de « rupture de cadre » et à faciliter la coordination des actions des protagonistes humains et non-humains. Par où l'on voit que mettre à contribution un chien dans un travail éducatif et/ou thérapeutique constitue bien une façon spécifique de faire de la « médiation », d'user de « médiateurs », bien différente de pratiques qui recourent à de la pâte à modeler ou à de la peinture, où les risques de « rupture de cadre » paraissent moins grands. En outre, recourir à l'animal dans une telle pratique engage d'emblée, et de manière intense, *la question des affects et de l'attachement*. Dès ici, pourrait-on dire, les choses sont donc « biaisées » dès lors qu'il s'agit d'élire un chien pour des activités. Comme annoncé en introduction, je propose d'aborder maintenant cette question des biais, qui paraît intrinsèquement liée à celle du choix d'un chien pour des activités particulières.

III

Sur le terrain associatif évoqué jusqu'à présent, le choix d'un chien à mettre à contribution visait à être, d'une façon qu'il convient de préciser, « objectif ». L'idée est bien, pour les acteurs, de choisir le chien « le plus apte » : en somme, au sein des chiots ou chiens parmi lesquels nous pouvions élire un partenaire, le chiot ou le chien le plus sociable, le plus adaptable, celui qui cherchait le contact avec l'humain, celui qui n'avait peur de rien. Pourtant, force est d'admettre l'impossibilité d'opérer ce choix sans biais et sans détour. Impossible, notamment, de faire fi de la position et des sensibilités propres à chaque intervenant. Si l'on me permet de faire une analogie avec la position du chercheur en sciences sociales, impossible pour celui-ci de faire complètement l'impasse sur son point de vue, sur la singularité de la position à partir de laquelle il observe, évalue ou fait des choix. En sciences humaines, l'objectivité apparaît dès lors comme un but à poursuivre patiemment, en naviguant à travers des biais, des obstacles, des détours, constitutifs de tout terrain étudié (Olivier de Sardan, 2010 : 91). Au sein de l'association de médiation animale, la question des biais s'est aussi posée. Je propose de définir ce que j'entends par biais en m'appuyant, utilement je crois, sur une définition de Bourdieu. Je risquerais ensuite un inventaire de biais rencontrés concrètement ; moins pour montrer qu'il faudrait les éradiquer, mais plutôt pour essayer d'en montrer la « productivité ». J'en énumérerai trois, que j'illustrerai par un exemple. Il s'agit de la *projection* (sorte de variante du « transfert » au sens des psychologues), du biais constitué

par la *subjectivité vivante de l'intervenant* et, enfin, de celui de la *subjectivité vivante de l'animal*.

a) La projection

Dans une réflexion sur la scientificité de la sociologie, Bourdieu mentionne le risque, pour un chercheur, de nouer avec l'objet étudié « une relation incontrôlée » ou celui de « projeter cette relation non analysée dans l'objet de l'analyse. » Autrement dit, le problème est de savoir si un chercheur parle bien de *l'objet* d'investigation ou de *sa relation à l'objet*. Il nomme ainsi « biais théoriciste ou intellectualiste » « tout ce que l'analyste projette dans sa perception de l'objet du fait qu'il est extérieur à l'objet, qu'il l'observe de loin et de haut » (Bourdieu, 1992 : 48-50). Quoique la comparaison soit sans doute osée, il me semble qu'il y a une certaine parenté entre la position du chercheur qui entend connaître un domaine d'objets, et celle d'un intervenant dans un milieu canin, qui observe ses animaux et veut élire « le meilleur chien possible » pour ses activités, en raison de la volonté des deux protagonistes (chercheur et intervenant) de connaître ce qu'est « réellement » l'« objet » de leur investigation. Du coup, je dirais que le risque existe, pour l'intervenant en médiation animale, de projeter *sur l'animal* des caractéristiques qui sont le fait *des échanges* qu'il a avec lui. Ce mouvement de projection ressemble d'ailleurs, tant au « transfert » des psychologues, qu'à ce qui est dénoncé comme de l'« anthropomorphisme » en éthologie, c'est-à-dire au fait de projeter sur l'animal des caractéristiques qui sont en réalité le fruit des relations nouées avec celui-ci. Pour donner à voir plus concrètement ce mouvement de « projection », je propose d'abord de relater une mise bas qui eut lieu à l'élevage où je travaillais, puis de mentionner des questions survenant lors d'animations de prévention des morsures canines, menées dans les écoles.

Ainsi, un soir, une chienne de notre association commençait à mettre bas. Il s'agissait de sa première nichée. Elle se tenait couchée dans le bac en bois prévu à cet effet, haletante, le regard dirigé vers moi. De temps en temps elle expirait un grand coup, comme tentant de reprendre son souffle. Je m'étais installée tout près d'elle, sur une chaise, carnet de notes et stylo dans une main, l'autre main posée sur elle, en gestes d'apaisement. Parfois, elle posait sa tête dans mes mains. Il ne faisait pas très chaud, et la lampe infrarouge installée au-dessus de la chienne était la bienvenue. Son regard me paraissait interrogateur et renvoyer à l'attente et aux questionnements suscités par des sensations inconnues ou par des douleurs qui croissent à l'intérieur de la chair. Comment en effet cette chienne pouvait-elle comprendre ce qui lui arrivait, anticiper ce qui allait se passer ?

J'en étais là de mes questions lorsqu'a été expulsé le premier chiot. Très vite, la chienne s'est tournée vers lui pour lui ôter la poche, manger le placenta, ensuite le nettoyer à grands coups de langue. Plus tard dans la nuit, ses chiots, à peine gros comme des souris, se sont mis à gémir et gigoter sur place, cherchant à l'aveuglette la chaleur du ventre maternel et les mamelles. J'étais fière de la mère qui venait de mettre bas et admirais les chiots mis au

monde. Les chiots, je les trouvais formidables d'énergie de vie, émouvants, beaux et bien « faits ». L'étaient-ils vraiment ? ou bien était-ce l'intensité des échanges noués au moment de la mise bas qui prévalaient ? De même, lorsque je me suis demandée ce qui pouvait bien se passer dans la tête de la jeune chienne, rien ne dit, bien sûr, qu'elle était dans cette dynamique d'incertitude ; mais quoiqu'il en soit des doutes qui entourent la « traduction » (Quine, 1968) que j'ai pu faire du regard du chien, ce que j'en ai compris ont modifié mes relations avec elle et engagé des interactions particulières durant la mise bas. L'intensité de celles-ci a même changé durablement mes relations avec elle car, par la suite, je lui ai témoigné, par une attention particulière, par des caresses et des paroles, *de reconnaissance* vis-à-vis de la possibilité qu'elle m'avait offerte d'assister à l'événement.

Autre exemple : durant l'année scolaire, l'association réalisait des animations dans les écoles primaires, afin de faire de la prévention des accidents (morsures, agressions) causés par les chiens. Une journée d'animation, il fallait bien l'admettre, était longue : chaque heure, nous voyions un groupe d'enfants différent. Nous répétions les conseils, aiguayions nos propos grâce à la participation des chiens qui se prêtaient aux caresses et autres manipulations. Nous enchaînions trois séances le matin, avec une ou deux l'après-midi. À midi, nous allions faire une longue promenade avec les chiens, en forêt ou au parc.

Or, dès le deuxième ou troisième groupe de la matinée, nous pouvions constater que les chiens ne réalisaient plus tout à fait comme nous le voulions les exercices demandés. Et il n'était pas rare de voir s'affaler par terre l'une des chiennes, précisément au moment où nous souhaitions qu'elle s'asseye, et entraîner le second chien avec elle. Ainsi vautrés, les quatre pattes en l'air, battant mollement la queue, les deux chiens suscitaient le rire des enfants. Ma collègue et moi, finalement habituées par l'événement, avons fini par intégrer cet épisode de « résistance » des chiens à notre animation, en les présentant comme nos « grévistes » ; tout en nous plaignant en aparté de ce que nous considérions comme un « manque d'endurance » ou « manque d'entrain » à faire et refaire des exercices que nos chiens connaissaient pourtant. S'agissait-il toutefois vraiment d'un manque d'endurance *chez le chien* ? Leur en demandions-nous trop et étaient-ils fatigués ? Dans le cas où nous aurions conclu qu'ils manquaient d'endurance, cela signifiait-il que nous n'avions pas choisi « le bon chien » pour nos activités de médiation ? Telles étaient quelques-unes des questions concrètes que nous ressassions.

Après coup, j'ai fait l'hypothèse qu'il s'agissait probablement d'une *façon canine* de *s'approprier* le « dispositif classe », une manière pour les chiens de *déborder du dispositif ou du cadre*¹² et de susciter le rire chez les enfants – dont je notais qu'il faisait d'ailleurs remuer plus vite la queue d'un des chiens. Mais cette hypothèse, formulée dans l'après-coup, ne nous a pas empêchés de nous interroger et d'aborder la question de savoir si « objectivement » nous avons choisi « les bons chiens » pour mener à bien nos activités. Si l'on me permet d'en revenir un instant à Bourdieu et au risque de nouer « une relation incontrôlée à l'objet »

¹² Il s'agit bien ici d'une action qui *sort* du cadre et non d'une « rupture de cadre » (Goffman 1991).

étudié, ou à celui de « projeter cette relation non analysée dans l'objet de l'analyse », je dirais, après coup, que le problème était bien, pour nous intervenants, de savoir si nous parlions de « l'objet » de nos investigations (les chiens) ou de nos relations à eux. Étaient-ce les chiens, vu leur personnalité¹³, qui se fatiguaient trop vite ? Étaient-ce nous qui nous lassions, sans nous l'avouer, de répéter les mêmes choses, animation après animation ? Était-ce l'animation elle-même qui manquait d'entrain à force d'être répétée ? Notre manière de répondre à la difficulté rencontrée a été d'anticiper les « débordements » de cadre réalisés par les chiens, et de les intégrer dans notre animation avec d'un brin d'humour : ainsi prévenions-nous parfois les enfants qu'on avait affaire à la « reine des paresseuses » susceptible « de nous réserver des surprises ».

b) Le biais de la « subjectivité vivante » de l'intervenant

Comme n'importe quel intervenant psychosocial, l'éducatrice spécialisée de l'association, la psychologue ou moi, avons appris à tenir compte de notre investissement émotionnel, affectif et cognitif vis-à-vis des patients ou usagers rencontrés – en clair, de ce qu'on peut nommer notre « contre-transfert ». Nous tentions d'être réflexif, à tout le moins, par rapport au fonctionnement de notre subjectivité dans le champ du travail thérapeutique (Devereux, 1980) – avec le fait particulier, ici, de travailler grâce à la contribution d'un animal que nous avions *désiré* faire intervenir.

Or, voilà qu'au cours de séances thérapeutiques organisées pour des personnes phobiques des chiens, il fallait parfois entendre qu'elles n'aimaient décidément pas les chiens, que ceux-ci les envahissaient, empiétaient sur leur vie et leur espace (de Villers, 2013), sentaient mauvais, étaient laids, etc. Dans ce contexte précis, en tant qu'intervenant, il nous fallait *mettre entre parenthèses* notre subjectivité, que nous savions être *attachée* aux chiens qui travaillaient avec nous. Pour l'une des intervenantes de l'équipe, cette mise entre parenthèses était d'autant plus importante que le chien qu'elle affectionnait particulièrement avait un aspect qui pouvait rappeler celui de gros terriers dits dangereux : bâtard de deux ans, à la gueule carrée, mais à l'air par ailleurs attendrissant avec ses oreilles de travers, ce chien pouvait susciter des rejets plus forts, des critiques plus acerbes. Il fallait ainsi que l'intervenante apprenne à rester « professionnelle », c'est-à-dire non seulement prête à entendre de tels propos, mais aussi à les intégrer dans le travail thérapeutique en cours.

Cette situation restait cependant relativement exceptionnelle et circonscrite au travail sur la phobie. En général, les usagers sont *motivés* par les chiens et *désirent* travailler avec eux. De la même façon, un intervenant psycho-social, s'il apprécie les chiens, trouve d'ordinaire plutôt motivant de pratiquer la médiation animale, d'opter pour un travail assisté d'un chien. Quoique cette « attirance » pour les chiens, cet « amour » pour eux soit, me semble-t-il, un

¹³ Le tempérament renvoie génotype, là où la personnalité renvoie au phénotype, produit des interactions entre les gènes et l'environnement (Carere et Eens, 2005 : 1155-1158 ; Diederich et Giffroy, 2006 : 52 ; Miklosi 2007 : 222-223).

autre biais à considérer : car quel chien mettre à contribution ? *Son* chien ? *Son* animal de compagnie ? Le propre chien de l'intervenant, c'est-à-dire *a priori* le chien auquel celui-ci est le plus attaché, est-il le meilleur candidat pour être un « chien médiateur » ? Sans doute, travailler avec son chien revient *a priori* à travailler avec le chien qu'on connaît le mieux : celui dont on pourra percevoir un signe d'inconfort rien qu'à un regard, rien qu'à un mouvement infime. C'est un avantage. Dans d'autres occasions cependant, la familiarité devient habitude, et certains détails n'apparaissent plus à la conscience de l'intervenant. À quoi l'on peut ajouter que le désir d'intervenir avec son chien peut constituer une tache aveugle, quelque chose qui « pousse » là où l'intervenant le veut, mais pas nécessairement là où les usagers en ont besoin. Ainsi, lors d'une semaine de formation en « thérapie assistée par l'animal », ai-je vu une future intervenante prendre conscience de cette « tache aveugle » constituée par le *désir* de faire intervenir *son* chien. Elle a formulé le problème en disant qu'on pouvait « vite être dans la maltraitance » en voulant « imposer *son* chien dans une thérapie » (Carnets 2009). La prise en compte de son *désir*, de ce biais dans le travail thérapeutique, a été source de déception pour cette intervenante ; en même temps qu'une fois perçu, ce biais n'était précisément plus un fantasme opérant de manière occulte.

c) Ces biais ou détours que l'animal nous impose

Après avoir identifié la difficulté à discerner ce qui relève de soi, de ses affects, de l'intensité de ses relations avec le chien, par rapport à ce qui est du ressort du chien « lui-même » ; après avoir repéré la dimension vivante et désirante de la subjectivité de l'intervenant en médiation, le moment semble venu de montrer en quoi l'animal est lui aussi un « biais », au sens où il nous impose lui-même des *détours*, où il constitue une *altérité* irréductible dans le champ thérapeutique. Subjectivité vivante, l'animal est *actif* dans tous les processus. Il demeure en outre opaque, non-transparent, faisant de nos tentatives de compréhension de leur conduite, des *essais irréductiblement provisoires*. À telle enseigne que, comme intervenante accompagnée de chiens, j'étais toute à la fois *sûre* et complètement *ignorante* de ce qu'allaient faire les chiens en activités. Je m'explique : je me sentais pouvoir être *sûre* de mes chiens, de leur tempérament et de leur personnalité, de leur bonne coopération dans la réalisation de telle ou telle action, sûre qu'ils n'allaient pas « rompre le cadre » ; mais, *in fine*, j'étais toujours *ignorante* de la façon dont ils allaient agir et je n'aurais pu promettre qu'ils n'allaient pas, fût-ce un tout petit peu, sortir du dispositif, accomplir ce que Goffman nomme des actions « hors cadre », c'est-à-dire des actions qui débordent légèrement du cadre mais ne rompent pas celui-ci. Ces moments « hors cadre » pouvaient témoigner d'une éventuelle lassitude du chien (comme dans l'exemple en classe, cité précédemment) ou bien d'un « engagement minimal » dans une activité (Piette, 1996, 2009¹⁴). Dans ces deux cas, les chiens témoignent, me semble-t-il, de leur compréhension du cadre d'interactions, ainsi que d'une maîtrise technique : ils savent ce qui est attendu d'eux, ils savent comment techniquement répondre à ces attentes ; et le cas échéant, ils contournent ces dernières.

¹⁴ Quelque chose qui s'apparente au « mode mineur » de présence, tel que conceptualisé par cet auteur.

Un nouvel exemple me semble corroborer cette idée. Il est issu des stages de vacances accompagnés de chiens, destinés à des enfants en situation de handicap et à des enfants ordinaires. Nous organisons notamment des petits parcours d'obstacles, praticables par des enfants en chaise, comme par d'autres à pied. Les chiens, quant à eux, réalisaient des slaloms entre des quilles, des petits sauts d'obstacles, des passages dans des tunnels de 10 mètres de long desquels ils surgissaient parfois à vive allure. Parfois, cela dit, nous découvriions nos chiens couchés sous un obstacle à franchir, vautés au milieu du tunnel et y restant cachés quelques secondes, ou démarrant une course poursuite à la fin d'un slalom. A rebours, il m'apparaît que l'essentiel est de n'avoir eu à se plaindre que de ces quelques actions « hors cadre » (arrêt soudain, feinte, course) et non pas de « rupture de cadre », si l'on accepte d'entendre par cette deuxième expression l'accomplissement d'un comportement réellement indésirable : un retoussement de babine, un grognement ou tout autre comportement agressif. Néanmoins, il demeure que les chiens auxquels nous avons eu recours pour ces activités ludiques ont témoigné d'une maîtrise technique des dispositifs mis en place (en particulier de dispositifs proches des « parcours d'agility » mais adaptés à des enfants conducteurs de chiens) – cette maîtrise apparaissant comme une condition pour un éventuel « détournement » des objectifs visés.

Du coup, la question du choix d'un chien à mettre à contribution, ainsi que celle de son éducation ou dressage, resurgissent. *Elire* le chiot que l'on pense être potentiellement « le plus apte » à être mis « dans toutes les mains » d'enfants est une tâche ; celui de *développer* au mieux les aptitudes du chiot en fonction du but poursuivi en est une autre. Pour revenir à présent à cette question du *choix* du chien, comme à celle du *devenir* incertain de celui-ci, je voudrais à présent revenir aux différents biais déjà envisagés, mais à présent pour tenter d'en montrer la productivité dans le contexte des activités de médiation.

IV

Soyons honnête, pour l'intervenante en médiation que j'étais, l'objectif premier en choisissant un chien ne me semblait pas du tout d'éviter de « biaiser » les choses. J'entendais bien travailler avec un chien qui me touche, m'affecte et m'intéresse. Mais je souhaitais aussi trouver le « meilleur chien possible », et éviter d'investir du temps, du travail dans un chien qui, ultérieurement, s'avérerait « inutilisable » (par manque de goût pour le jeu, d'endurance, etc.). Car « construire » (je reviens à dessein vers un vocabulaire technique) un chien d'aide, d'assistance ou de travail, prend du temps, coûte de l'argent, réclame un grand investissement personnel et émotionnel, toutes choses que l'on peut difficilement envisager de « faire pour rien », note Miklosi qui ajoute que la tentation est grande, dès lors, de recourir à des tests pour orienter ses choix (Miklosi, 2007 : 216).

Auprès des amateurs de concours canins, les « tests de Campbell » sont en général connus, qui consistent à proposer des petits exercices à faire avec des chiots de sept semaines, et qui

sont destinés à prédire l'évolution favorable ou non de ceux-ci. Or, les tests de prédictibilité ne sont pas sans poser des questions épistémologiques de taille. Pour mon propos, qu'il suffise de souligner le problème soulevé par l'idée de prédictibilité elle-même : celle-ci suppose qu'il y ait des phases de développement définies chez le chien, durant lesquelles des aptitudes ou des compétences doivent apparaître. Or, il s'avère peu aisé de fixer ces phases de développement (Miklosi, 2007 : 201). En outre, prédire les comportements de chiens adultes à partir d'observations réalisées sur des chiots est aussi problématique (Scott et Fuller, 1965) : les gènes suffiraient-ils à expliquer l'apparition probable de tel ou tel comportement ultérieur ? Tout serait-il joué dans les premiers mois de développement des chiots ? Quelle place laisser à l'indétermination du devenir et à l'adaptabilité du chien à son milieu environnant (Miklosi, 2007 : 202) ? A ces questions, s'ajoute la difficulté de réaliser, dans la pratique, des tests qui soient comparables. Comme le notent Giffroy & Diederich (2006), pour que des tests comportementaux soient scientifiques, il faut respecter certaines règles fondamentales, comme la standardisation des tests et de leur notation, l'établissement rigoureux de différentes phases de tests, etc., toutes choses qui, dans une pratique d'élevage ou de médiation, s'avèreraient quasi impossibles à réaliser de manière rigoureuse.

Ceci ne veut pas dire qu'au sein de l'association de médiation mentionnée jusqu'à maintenant, nous n'avions pas une idée, une « préconception » du développement d'un chiot, des qualités que celui-ci nous semblait devoir présenter jeune et durant sa première année. Sur le terrain, nous devons bel et bien procéder à des *choix*, retenir, pour ce faire, un certain nombre de *critères* qui nous semblaient pertinents. Je voudrais donc à présent tenter de témoigner des façons dont nous aménageons nos questions, les traitons et les tranchions. Ce qui revient à rendre compte de dispositifs que nous avons mis au point pour nous permettre de *percevoir* des différences que nous jugeons *significatives* entre les chiots d'une portée. Or, notre premier dispositif a consisté à miser, non pas tant sur des tests comportementaux, que sur une *fréquentation longue* et préalable à tous choix. Je m'explique.

L'association, je l'ai dit, travaillait en collaboration avec un élevage de bouviers. La plupart du temps, nous occupions même les mêmes locaux. Comme pour d'autres « utilisateurs » (notamment les amateurs de sport canin), la lignée de travail qui y était développée valait pour nous comme « un vivier » (cf. *supra*) où naissaient plusieurs dizaines de chiots par an et où nous pouvions sélectionner chaque année un ou deux sujets pour nos activités. L'occasion se présentait ainsi aux intervenants que nous étions de fréquenter assidûment l'ensemble des chiots, de les observer à loisirs, et de participer à leur développement durant leurs deux premiers mois (jusqu'à leur départ dans des familles ou chez des « utilisateurs »). Ici, je voudrais tout de même souligner que, lorsqu'on débute un travail dans un élevage, il n'est pas facile de *percevoir* immédiatement des différences *entre des sujets*, notamment chez des bouviers, noirs pour la plupart. Ainsi d'une stagiaire qui disait : « Je commence à les reconnaître (les chiens), enfin, à les différencier du moins, parce que je ne les connais pas tous "par cœur" (...) plus par leurs comportements que par leur aspect. Un bouvier, c'est un bouvier... » (Carnets, septembre 2010) Par surcroît, c'est encore sur la base d'une

fréquentation assidue qu'une perception de différences comportementales *entre les chiots* devient possible. L'idée est de repérer, par des observations répétées, des sujets *curieux* et déterminés à *aller vers* ce qui les intéresse (par exemple un jouet, une petite loque en toile de jute, ou une personne), des sujets qui ne soient pas affectés dans leurs comportements d'exploration par des changements survenant dans le milieu environnant (présence de personnes inhabituelles par exemple). Ces critères, pertinents pour des amateurs de concours canins sportifs, se sont en fait avérés tout aussi utiles pour nous, intervenants en médiation : ils concernent la curiosité du chien, sa détermination, son envie de contacts avec les humains et son homéostasie comportementale et émotionnelle (c'est-à-dire sa capacité à « rester le même » dans des situations différentes). En ce sens, je dirais que nos observations, rendues possibles par une *fréquentation* des chiots *étalée sur la durée*, pouvaient constituer une façon de se dégager du risque de « projection » que j'ai pu énoncer plus haut (III.a)¹⁵. Face au risque d'appliquer à l'« objet » étudié (un chiot) des caractéristiques qui concernent les relations que l'on entretient avec lui en l'observant, il me semble que fréquenter longuement des chiots est une manière de se donner les moyens de percevoir « ce qui intéresse vraiment » l'animal (Despret, 2002). Car cette fréquentation vaut notamment comme une façon d'exercer régulièrement son « empathie », entendue comme tentative de se dégager de soi et de se mettre à la place d'autrui. Ainsi, par exemple, dans un jeu avec un chiot, devions-nous, en tant qu'humains, manifester au chiot que « ce qui l'intéresse, nous intéresse aussi » (Carnets, propos d'un éleveur, octobre 2010) : nous nous mettions ainsi à poursuivre nous aussi une petite loque en toile de jute, à l'agiter de la main, à nous enfuir avec elle, dans un jeu de rivalité avec le chien.

Au sein de l'association, cette première manière de pratiquer un décentrement par rapport à soi se voyait doublée par une autre, qui est, que je sache, propre à l'association, et qui impliquait de travailler à *plusieurs* la question du choix d'un chien de médiation. Ainsi, d'une part, nous avons proposé à des enfants venus en stage durant les vacances de participer, tant à nos observations, qu'à nos débats concernant le choix du chien. Pour eux, il importait, d'abord et avant tout, que le chiot soit vivement intéressé par eux, qu'il vienne vers eux et témoigne rapidement d'intérêt et d'affection à leur égard (Carnets, novembre 2008). Or, si s'interroger sur « le choix d'un chien » en collaboration *avec le public-cible* (des enfants ordinaires, d'autres souffrant de handicaps ou d'autres difficultés) peut constituer, je crois, une façon de contourner les risques inhérents à la projection, il est aussi une façon de contourner le « biais de sa subjectivité d'intervenant » (III.b), une façon de multiplier et de *faire varier les points de vue* autour de la question du choix du chien. Il s'agit donc, je crois, d'une façon de ne pas faire peser, de manière inconsciente, *son* désir de faire intervenir un chien dans un processus éducatif ou thérapeutique.

¹⁵ De la même façon qu'en sciences sociales, et particulièrement en anthropologie, c'est aussi une fréquentation, une immersion de longue durée, qui permet d'atténuer le risque inhérent au « biais théoricien ou intellectualiste » cité par Bourdieu.

D'autre part, il est arrivé que ce soit *l'équipe des intervenants* elle-même qui choisisse un chiot. Cela a eu des implications à plusieurs niveaux : le *choix des critères* de sélection s'est fait à plusieurs ; le *choix du chiot* dût aussi être négocié ; le chiot a été également, dès ces deux mois, manipulé, travaillé et hébergé par des personnes différentes¹⁶. Cela nous a obligé, chacune, à un décentrement par rapport à soi, autant qu'à un certain « lâcher prise » : il nous fallait admettre les manières différentes d'entrer en contact avec le chien, de le tenir en laisse, de le faire travailler. Or, ces variations, ces déclinaisons de pratiques, de modulations de présence et d'attention vis-à-vis du chien, me paraissent, à rebours, avoir eu un impact important là où, sans doute, nous en l'attendions pas. En fin de compte, ces variations n'ont-elles pas constitué en effet une façon de « tester » les aptitudes des chiots choisis ? Il est effectivement apparu qu'un chiot ne faisait pas la même chose avec tout le monde, mais qu'il s'adaptait : selon les personnes, un chiot est plus avide de contacts ou plus distant, plus rapide dans ses actions ou plus lent, plus rusé ou plus franc. Du coup, ne pourrait-on pas proposer l'hypothèse selon laquelle faire travailler un chiot par une équipe entière stimule *l'adaptabilité* même du chien ? Faire varier les « conducteurs » d'un chien constituerait-il dès lors une façon de rendre *l'environnement* intéressant et stimulant ? Quoiqu'il en soit, il est généralement admis que les chiots ont besoin, dès leur plus jeune âge, d'être exposés et maniés par plusieurs humains pour être « sociables » ; pour notre part, nous découvrons que notre façon de travailler en équipe a été un moyen d'observer comment des chiots varient, modulent leur présence et leurs comportements en fonction des personnes ; peut-être est-ce notamment cela qui nous a incité à observer, en cours de travail, comment le chien s'ajuste aux enfants, selon que ceux-ci sont craintifs des chiens, qu'ils sont francs, actifs, timides, exubérants, etc.

Quant au troisième biais que j'avais évoqué, celui constitué par *l'altérité* de l'animal (III.c), je dirais que notre option, au sein de l'association, a été de travailler avec une *équipe de chiens*. Nonobstant les préférences de chaque intervenant, même si un intervenant pouvait être le maître ou le « référent » d'un des chiens, les activités étaient organisées de manière à ce que l'on travaille avec plusieurs chiens, à ce qu'on doive, chaque fois, choisir le chien en fonction de l'enfant (ou des enfants), en fonction du moment, comme en fonction de l'humeur ou de la fatigue présumées du chien. Si, au long des années, nous avons pu constater qu'un chiot choisi avec soin à quelques mois pouvait évoluer autrement qu'imaginé, qu'à cela ne tienne, vu l'équipe de chiens que nous étions arrivées à constituer, nous pouvions faire en sorte que l'animal accomplisse ce pour quoi il manifestait vraiment des élans et des dispositions, comme nous pouvions faire appel à d'autres chiens pour d'autres activités ou à d'autres moments.

Conclusion

¹⁶ Bien que chaque chien ait eu une personne qui s'occupait prioritairement de lui, et en avait la responsabilité.

Au moment de conclure, j'aimerais revenir sur les interrogations qui ont ouvert mon propos : comment des intervenants en médiation animale s'y prennent-ils pour choisir un chien pour leurs activités ? Procèdent-ils de la même façon, par exemple, que des amateurs de concours de travail canins ? J'ai tenté de le montrer, un certain nombre de points communs rassemblent les démarches des sportifs et des intervenants en médiation : ils sont en quête d'un sujet qui témoignent d'habiletés particulières, notamment une forte curiosité, un goût prononcé pour le jeu, et une absence de peur en présence de circonstances inhabituelles. Les intervenants en médiation animale sont par ailleurs soucieux d'élire des sujets sociables autant que « souples » dans leurs rapports sociaux, là où l'amateur de sport cherchera un chiot sociable autant qu'« endurant » et « déterminé ». Pour autant, qu'il s'agisse de sport ou de médiation animale, j'ai cru nécessaire d'interroger *le cadre de relations* qui prévalait dans l'un et l'autre cas : en effet, s'agit-il d'« enrôler » des animaux dans des contextes qui leur sont indifférents ? S'agit-il d'activités qui ne sont utiles qu'à l'homme et auxquelles l'animal est contraint de participer ? En clair, le cadre de ces relations homme/animal peut-il être qualifié d'« utilitariste » et d'« anthropocentré » ?

Au regard du terrain circonscrit qui a été le mien, j'ai tenté de montrer qu'il convient d'être nuancé : amateurs de sport et intervenants en médiation considèrent les animaux qu'ils mettent à contribution comme des *sujets*, à part entière. Sans doute pensent-ils pouvoir techniquement contribuer au développement de certaines des habiletés de l'animal ; mais l'essentiel dépend de l'animal lui-même, de ce qu'il entend donner à voir au cours des interactions construites avec lui. Aussi ai-je cru utile d'insister sur la *dimension technique* inhérente à ces interactions, en particulier aux interactions nouées dans le cadre d'activités de médiation animale, que je connais mieux que le contexte de sport canin.

En fin de compte, si la prise en compte de cette dimension technique me paraît décisive, c'est qu'elle me semble correspondre à un enjeu humain autant qu'animal, si l'on accepte d'entendre par « technique » les différentes *formes et médiations, instituées par les uns et les autres*, pour aborder le *problème de l'insertion dans le monde* (Bidet, 2007 ; Leroi-Gourhan, 1965 ; Tinland 1977). Ici, la notion de « problème » ne renvoie pas à un ensemble de prémisses et de solutions, mais à l'*incertitude*, à l'*indétermination* des rapports entre activités « humanimales » et leur milieu environnant. À mes yeux, le fait de qualifier les pratiques éducatives et thérapeutiques qui associent l'animal, de pratiques de *médiation*, montre le souhait de faire la part belle à *l'altérité de l'animal*, à la singularité de sa présence au sein d'un monde partagé, à sa façon d'aborder le problème de son *être-au-monde*, comme à sa capacité d'introduire autant d'« attendu » que d'« indéterminé » dans une relation d'aide ou de soins, au sens large.

Sur cette base, je me suis proposée de rendre compte des façons dont, en tant qu'intervenante parmi d'autres dans une association de médiation, nous choisissons concrètement un chiot pour nos activités. Il est certain que nous visions l'acquisition d'un chiot qui soit, *objectivement*, adaptable, curieux, sociable, sûr de lui, etc. Néanmoins, l'objectivité visée ici

demeure tributaire de circonstances relationnelles et personnelles qui m'ont paru indépassables : ainsi est-il un risque persistant je crois, lorsqu'on noue des relations avec un animal, celui de *projeter sur l'animal* des traits qui sont plutôt caractéristiques *des relations* que l'on entretient avec lui. En outre, comme tout intervenant dans le domaine psychosocial, nous risquons de perdre de vue *l'intervention de notre propre subjectivité* dans le champ thérapeutique. Enfin, il fallait compter avec la *subjectivité animale* elle-même, dont les phases de développement ne se laissent pas définitivement catégoriser, dont l'évolution reste pétrie d'incertitudes. Ces trois biais (projection, subjectivité de l'intervenant et subjectivité animale) sont-ils autant d'obstacles à la sélection rigoureuse d'un chien pour des activités ? Je crois pouvoir dire qu'au sein de l'association, le pari a plutôt été d'assumer ces différents biais. Nous n'avons pas voulu les éradiquer, en tentant tant bien que mal de procéder à des tests qui nous auraient fait agir comme si nous ne connaissions pas les chiots, comme si nous n'y étions pas, d'une façon ou d'une autre, *attachées*. À la place, nous avons cherché à percevoir ce qui motivait tel ou tel animal grâce à une *fréquentation régulière* des chiots dès leur plus jeune âge (moins de deux mois) ; ensuite, nous avons travaillé à *plusieurs* (en équipe et avec différents publics-cibles) la question du choix d'un chien, de manière à *faire varier les points de vue* sur « l'objet » de notre investigation ; aussi, enfin, avons-nous considéré qu'il était utile de collaborer avec *plusieurs chiens*, de manière à les laisser réaliser ce pour quoi ils manifestaient le plus d'entrain, voire de dispositions. En conséquence, j'espère avoir contribué à le montrer, la question du choix d'un chien pour des activités est, certes, une question théorique, mais qui recèle des implications bien concrètes. C'est d'un traitement particulier de ces diverses implications et aléas, que j'ai voulu témoigner ici.

Bibliographie

- Bidet A., « Le corps, le rythme et l'esthétique sociale chez André Leroi-Gourhan », *Techniques et culture*, 2007, n°48, pp. 15-38. Récupéré du site <http://tc.revues.org/2132>
- Bourdieu P. avec Wacquant L., *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil, 1992.
- Carere C. et Eens M., “Unravelling Animal Personalities : How And Why Individuals Consistently Differ”, *Behaviour* 142, 2005, pp. 1149-1157. Récupéré du site <http://homepage.psy.utexas.edu/>

- Descola Ph., *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005.
- Despret V., *Quand le loup habitera avec l'agneau*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, 2002.
- Devereux G., *De l'angoisse à la méthode*, Paris, Flammarion, 1980.
- de Villers B., *Husserl, Leroi-Gourhan et la préhistoire*, Paris, Petra, 2010, collection « anthropologiques ».
- de Villers B., 2013. « La peur chronique des chiens chez les enfants. Une question d'empiètement de l'espace personnel ? », *Carnets de Géographes*, janvier 2013, volume 5, en ligne sur <http://www.carnetsdegeographes.org/>
- Diederich C. et Giffroy J.-M., “Behavioural Testing In Dogs: A Review of Methodology in Search for Standardization”, *Applied Animal Behaviour Science*, 2006, n° 97, pp. 51-72. Récupéré de <http://www.sciencedirect.com>
- Digard J.-M., *L'Homme et les animaux domestiques : anthropologie d'une passion*, Paris, Fayard, 1990, collection « Le Temps des sciences ».
- Digard J.-M., *Les Français et leurs animaux*, Paris, Fayard, 1999.
- Goffman E., *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit, 1991.
- Guillo D., *Des chiens et des humains*, Paris, Le Pommier, 2009, collection « Méléte ».
- Haraway D., *The Companion Species Manifesto : Dogs, People, and Signifiant Otherness*, Chicago, Prickly Paradigm Press, 2003.
- Leroi-Gourhan A., *Le geste et la parole*, Paris, Albin Michel, 1965, tomes I et II.
- Miklosi A., *Dog. Behaviour, Evolution and Cognition*, Oxford University Press, 2007, Oxford Biology.
- Olivier de Sardan J.-P., *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Bruxelles, Academia Bruylant, 2010.
- Piette A., *Ethnographie de l'action. L'observation des détails*, Paris, Métailié, 1996.
- Piette A., *Anthropologie existentielle*, Paris, Pétra, 2009, collection « Anthropologiques ».
- Quine W.V., “Ontological Relativity”, *The Journal of Philosophy*, April 4, 1968, vol. 65, n°7, pp. 185-212.

SERVAIS V. (Dir.), *La science (humaine) des chiens*, pp. 219-248
DRAFT

- Ingold T., *The Perception of the Environment : Essays on Livelihood, Dwelling and Skill*, London, 2000.
- Sanders Cl. R., *Understanding Dogs. Living and Working with Canine Companions*, Philadelphia, Temple University press, 1999.
- Sanders Cl. R., “Trust your Dog: Expectations, Functions, and Ambivalence in the Relationships between K-9 Officers and Guide Dog Handlers and their Dogs”, in *Journal of Social and Ecological Boundaries*, 2005. **!!! traduit ici.....**
- Scott J.-P. et Fuller J., *Genetics and the Social Behavior of the Dog*, Chicago, University of Chicago Press, 1965.
- Servais V., « Et pourtant ils coopèrent. Regard des sciences sociales sur la coopération animale », *Terrain. Revue d’ethnologie de l’Europe*, 2012, n°58, pp. 108-129.
- Tinland F., *La différence anthropologique*, Paris, Aubier-Montaigne, 1977.
- Wieder D. L., 1980. “Behavioristic Operationalism and the Life-World: chimpanzees and chimpanzee Researchers in Face-to-Face Interaction”, *Sociological Inquiry*, 1980, vol. 50, n°3-4, pp. 75-103.